



TERRITOIRES PRODUCTIFS RÉSILIENTS (TPR)

APPEL À CANDIDATURE N^o MARNDR/TPR/CI/QCIN-22/20 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN (E) COORDONNATEUR/TRICE POUR L'UNITÉ CENTRALE DE GESTION DU PROJET TERRITOIRES PRODUCTIFS RÉSILIENTS (UGP-C/TPR)

1. Contexte

La République d'Haïti a obtenu un financement de vingt-et-un-millions-deux-cent-dix-mille-quarante-six dollars des États-Unis d'Amérique (USD 21,210,046) auprès de la Banque Mondiale, de l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour assurer la mise en œuvre du Projet de Territoires Productifs Résilients (TPR) au profit des communautés de la région des Nippes en vue de contribuer à l'amélioration de la résilience de l'agriculture et des écosystèmes dans les bassins versants sélectionnés. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et le Ministère de l'Environnement (MDE) sont les Organismes d'exécution, via l'Unité de Gestion centrale du projet (UGP-C) et de l'Unité locale de gestion du projet (UGP-L).

Dans le but d'assurer la mise en œuvre du Projet, les organismes d'exécution comptent recruter un (e) Coordonnateur/trice pour l'Unité Centrale de Gestion du projet (UGP-C).

2. Résumé du mandat¹

Sous la supervision des Directions Générales du MARNDR et du MDE et en étroite collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), le /la Coordonnateur/trice dirige les opérations suivantes :

- Assurer la responsabilité globale de la coordination et de la gestion du projet dans ses composantes administratives, comptables, financières et techniques ;
- Représenter le projet auprès des administrations et des autres partenaires ;
- Signer par délégation des ministres concernés, les conventions de partenariat avec les agences d'exécution, prestataire et partenaires et structures impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- Assurer l'obtention des résultats du projet, conformément aux standards de qualité requis, selon les moyens financiers et matériels prévus et dans les délais impartis ;
- Développer des partenariats efficaces autour du projet et contribuer à la mobilisation des ressources.

3. Qualifications et profil

Le/la Coordonnateur/trice de l'UGP-C doit avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (préférentiellement de niveau post gradué) et dans des disciplines impliquant les domaines ci-après : Agriculture, Environnement (changements climatiques) ou Aménagement du Territoire ou Aménagement des Bassins Versants (BV) ou Sciences Naturelles ou Géographie ou Prévention et Gestion des risques et des désastres ou toute autre discipline similaire ;
- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) ans avec un minimum pertinent de cinq (5) ans en gestion et/ou coordination des projets ou programmes ;
- Posséder des compétences avérées dans le domaine de la gestion axée sur les résultats ;
- Avoir la capacité de communiquer avec des professionnels et des officiels de haut rang et de garder l'équipe sur la bonne voie pour respecter les délais ;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de gestion des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres institutions financières internationales (IFI) ;
- Avoir une Connaissance des rouages internes du gouvernement haïtien et / ou avoir travaillé au plus haut niveau dans l'un des ministères haïtiens ; compréhension du protocole et des procédures d'opération standard pour le Gouvernement Haïtien ; Trajectoire technique reconnue par ses pairs au sein du MARNDR ou MDE et par les partenaires du projet, un atout ;
- Avoir une capacité de management et de travail en équipe. Capacité d'écoute, de synthèse et de communication ;
- Avoir la capacité de dialoguer et de négocier avec des partenaires variés (gouvernement, bailleurs de fonds, société civile, secteur privé). Sens du tact et de la diplomatie ;
- Avoir d'excellentes relations interpersonnelles, capacité de communication, attention aux détails et compétences organisationnelles ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et du créole. L'anglais est un plus ;

¹ Les détails relatifs au mandat du coordonnateur seront fournis dans la version complète des TDR.

- Avoir une bonne maîtrise de l’outil informatique (Excel, Word, Power point, Internet).

4. Lieu de travail

Le lieu de travail du/de la Coordonnateur/trice sera le bureau central du Ministère de l’Environnement (MDE) à Port-au-Prince, avec des déplacements au MARNDR sis à Damien et dans les zones concernées par le projet en particulier les Nippes.

5. Conditions d’emploi

Le/la Coordonnateur/trice aura un statut de contractuel. Il/elle travaillera à temps plein (au moins 40 heures par semaine). Le contrat sera renouvelable annuellement selon les besoins après évaluation positive des performances et avec la non-objection préalable des Partenaires Techniques Financiers (PTF). Le(la) Coordonnateur(trice) ne pourra pas être un fonctionnaire.

6. Méthode de Sélection

Le/la Coordonnateur/trice sera recruté(e) par la méthode de sélection fondée sur les qualifications de Consultants Individuels (CI), par mise en concurrence ouverte. Les candidats retenus sur dossier seront convoqués en entrevue.

7. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comprendre :

- Un curriculum Vitae (CV) rédigé en français, incluant un numéro de téléphone fonctionnel et une adresse électronique, préférablement selon le canevas fourni par l’UPMP ;
- Les copies des diplômes et des certificats pertinents² pour le poste ;
- Une copie de la carte d’identification nationale;
- Une copie du matricule fiscal.

N.B : Les TDR complets et le canevas d’élaboration de CV seront disponibles sur le site du MARNDR.

8. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être acheminés, par voie électronique ou en version imprimée, à l’une des adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **7 janvier 2021**. L’objet du courrier électronique ou l’enveloppe contenant le dossier doit indiquer clairement : « DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE COORDONNATEUR/TRICE UGP-C TPR ».

Version imprimée:

Bureau de l’Unité de passation des Marchés Publics (UPMP)

Unité de passation des Marchés Publics (UPMP)

Ministère de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Marché n° **MARNDR/TPR/CI/QCIN-22/20**

Damien, Route nationale n° 1,

Port-au-Prince, Haïti

upmp@agriculture.gouv.ht, C.C : tilas@agriculture.gouv.ht

Pierre Flaurus Patrix SÉVÈRE
Ministre

² Le consultant dont la candidature est retenue devra faire légaliser ses diplômes obtenus d’une institution située en dehors d’Haïti par le Ministère des Affaires étrangères du pays d’émission ou par le consulat dudit pays en Haïti.